

Action nationale interprofessionnelle le mardi 10 septembre

Marchant dans les traces de ses prédécesseurs, le gouvernement veut imposer une nouvelle remise en cause des droits à la retraite. Il entend aller vite, profiter de l'été pour faire croire à une « concertation » avec les organisations syndicales, et déposer son projet de loi dès septembre. **Comme l'Union syndicale Solidaires l'a réaffirmé vendredi 5 juillet au Premier ministre**, ce nouveau recul social est inacceptable, au contraire il faut annuler les précédentes contre-réformes ; les moyens financiers existent.

L'allongement de la durée de cotisations, mesure-phare du projet patronal et gouvernemental, conduit à une retraite plus tardive et à des pensions plus faibles pour tous et toutes !

L'Union syndicale Solidaires s'inscrit dans l'initiative unitaire des organisations syndicales qui refusent le recul social.

L'Union syndicale a proposé une action nationale interprofessionnelle dès le début septembre, inscrite dans la construction d'un mouvement d'ampleur.

Ce sera le mardi 10 septembre, à l'appel de CGT, FO, Solidaires et FSU.

Le Conseil d'Orientation des Retraites, le rapport Moreau, le gouvernement, tous mettent en avant le besoin de 20 milliards d'euros pour 2020. Mais en 25 ans, par l'allongement de la durée de cotisations, le recul de l'âge de la retraite, l'instauration de la décote, la désindexation des pensions par rapport aux salaires, l'augmentation du nombre d'années prises en compte pour le salaire de référence, la baisse du rendement des complémentaires, 40 milliards d'euros ont déjà été pris dans les poches des salarié-es (en activité, au chômage ou en retraite). Ca suffit : **pas un trimestre de plus, pas un euro de moins !**

Nous appelons à **renforcer les collectifs unitaires** qui se mettent en place dans les localités et à construire, à partir de l'**appel unitaire CGT, FO, Solidaires, FSU**, un mouvement d'ampleur contre la régression sociale.